

# Commune de Waltenheim sur Zorn

## Procès verbal du conseil municipal

SEANCE DU 25 JUILLET 2023

Sous la présidence de M. Jeannot KREBS, Maire

Convocation du 20 juillet 2023

Nombre de conseillers élus : 15

Présents : 12

Votants : 14

Membres présents : HORNECKER Guy, HEPP Jean-Denis, BRANDSTETTER Albert, adjoints, Mmes COPPA-HERTLING Elise, MEYER Katia, GREGORUTTI Sylvie, MM, JACOB Fabien, WALTER Daniel, VALENTIN Vincent, EBER Alain, SCHEHRER Matthieu

Excusés : DUCHMANN Guillaume, SCHEHRER Matthieu (procuration à M. Jeannot KREBS), JACOB Fabien (procuration à M. Albert BRANDSTETTER).

### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal (Séance du 13 avril 2023)
3. Chasse : abandon ou distribution produit de la location
4. Chasse : Affectation du produit de location
5. Travaux diverses rues : travaux de géomètre
6. Travaux diverses rues : travaux géotechniques
7. Financement Travaux orgue et inauguration
8. Acquisitions foncières : M. GUVEN et M. Mme HUGELE
9. Divers

#### 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Madame Elise COPPA -HERTLING comme secrétaire de séance

- Adopté à l'unanimité.

#### 2- APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 avril 2023 est *adopté à l'unanimité*.

#### 3- CHASSE : ABANDON OU DISTRIBUTION DU PRODUIT DE LA LOCATION

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **décide**

- **décide d'abandonner** aux Communes les produits de la location de la chasse sur l'ensemble des communes dans lesquelles la Commune de WALTENHEIM SUR ZORN est propriétaire.

#### **4 – CHASSE : AFFECTATION DU PRODUIT DE LOCATION**

Conformément au Cahier des Charges type de la location de la chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033,

Et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal décide**

- **d'affecter** le produit de la location de la chasse communale à l'entretien des chemins ruraux et d'exploitation agricole.

*Voté à l'unanimité*

#### **5 – TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DE LA FORET ET AUTRES**

##### **REALISATIONS DE PLANS TOPOGRAPHIQUES**

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2022 approuvant la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique pour **le réaménagement des rues de l'Eglise, de la Forêt, de la Source, des Vignes, de la Laiterie et de la rue des Lilas.**

**Monsieur le Maire** expose qu'il est nécessaire de faire réaliser des plans topographiques dans le cadre du réaménagement de ces rues.

Plusieurs cabinets de géomètre ont été consultés.

Vu les offres déposées par les cabinets BAUR, LAMBERT, BALLAND, et CARBIENER

VU le rapport d'analyse des offres présenté par l'ATIP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De retenir le Cabinet LAMBERT de BRUMATH pour un montant de 2 900€ HT
- Charge le Maire de solliciter toutes les subventions possibles relatives à ces travaux
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier

#### **6 – TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DE LA FORET ET AUTRES**

##### **REALISATIONS ET SONDAGES GEOTECHNIQUES**

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2022 approuvant la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique pour **le réaménagement des rues de l'Eglise, de la Forêt, de la Source, des Vignes, de la Laiterie et de la rue des Lilas.**

**Monsieur le Maire** expose qu'il est nécessaire de faire réaliser des sondages géotechniques dans le cadre du réaménagement de ces rues.

Plusieurs prestataires ont été consultés, à savoir GEOTEC STRASBOURG, GINGER CDEBTP, LABOROUTES, ICSEO et FONDASOL.

Vu les offres déposées par les prestataires FONDASOL et LABOROUTES.

VU le rapport d'analyse des offres présenté par l'ATIP

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, décide sur proposition de l'ATIP :

- **De retenir** la Société LABOROUTES pour un montant de 15 919 € HT (tranches ferme et optionnelles),
- **Charge** le Maire de solliciter toutes les subventions possibles relatives à ces travaux
- **D'autoriser** le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier

*Voté à l'unanimité*

### **7 – TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ORGUE DE L'EGLISE DE WALTENHEIM SUR ZORN : DECOMPTE**

**VU** les délibérations du Conseil Municipal des 24 août 2021 et 15 février 2022 décidant les travaux de remise en état de l'orgue de l'Eglise de WALTENHEIM SUR ZORN par la manufacture BLUMENROEDER de HAGUENAU,

**VU** le décompte final réalisé par l'entreprise BLUMENROEDER laissant apparaître un déficit global de 4501,60 €,

Vu la proposition faite par l'entreprise BLUMENROEDER,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

- **Décide** de prendre en charge la facturation supplémentaire demandée par l'entreprise BLUMENROEDER soit 2 849 € HT représentant le montant à payer pour le traitement par diathermie contre le vers à bois des boiseries de l'orgue pour solde de tout compte.

*Voté à l'unanimité*

### **8 – ACQUISITION DE TERRAIN RUE PRINCIPALE**

En vue d'agrandir, de fluidifier la circulation et d'augmenter la visibilité à ce carrefour,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, :

- **décide** l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle de 15 m<sup>2</sup> détachée de la parcelle cadastrée Section 01 parcelle n° 01 située Rue principale appartenant à Monsieur Guven YASAR.
- **charge** le maire de procéder à l'acquisition de cette parcelle
- **autorise** le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier
- **autorise** le 1<sup>er</sup> adjoint Monsieur Guy HORNECKER à signer l'acte d'acquisition à établir par le Maire Jeannot KREBS

### **9 – ACQUISITION DE TERRAIN RUE DES VIGNES**

En vue d'uniformiser la limite de propriété dans la rue des vignes,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, :

- **décide** l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle de 6 m<sup>2</sup> détachée de la parcelle cadastrée Section 29 parcelle n° 167 située Rue des Vignes appartenant à Monsieur HUGELE et Madame née Danièle GASS ;
- **charge** le maire de procéder à l'acquisition de cette parcelle
- **autorise** le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier
- **autorise** le 1<sup>er</sup> adjoint Monsieur Guy HORNECKER à signer l'acte d'acquisition à établir

par le Maire Jeannot KREBS

## **10 – DIVERS**

- VNF : Quai du Canal acquisition foncière finalisée
- Bruit : travaux du 1 rue principale
- Sortie vers nouveau cimetière : offre WOLFF reçue
- Info : 17 septembre : repas paroissial : inauguration orgue + concert
- Chasse : Association des Chasseurs du Gibsberg créée : courrier d'information reçu  
Les possibilités de relocation par convention gré à gré, adjudication ou appel d'offres

## **Levée de séance à 21h30**

Le Maire  
KREBS Jeannot,  
procuration

Les conseillers municipaux

Mme COPPA-HERTLING Elise

Mme MEYER Katia,

Les adjoints  
M. HORNECKER Guy,

M. DUCHMANN Guillaume,  
absent

M. EBER Alain,

M. HEPP Jean-Denis,

Mme GREGORUTTI Sylvie,

M. JACOB Fabien,  
Absent

M. BRANDSTETTER Albert,  
procuration

M. ROECKEL Olivier

M. VALENTIN Vincent

M. SCHEHRER Matthieu,  
Absent

M. VOGT Marc

M. WALTER Daniel